



CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE  
LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL

## **L'inaction du service de police d'Ottawa fait d'autres victimes d'agression sexuelle.**

**Communiqué 26 janvier 2022 -**

En septembre 2020, le Service de police d'Ottawa (SPO) a mandaté la firme Rubin Thomlinson pour mener une enquête sur les plaintes en matière de violence et harcèlement en milieu de travail et en matière d'équité au travail. Des statistiques alarmantes sont sorties des 116 entrevues faites auprès du personnel. 100% des femmes interviewées ont affirmé avoir été victimes soit de commentaires inappropriés, « plaisanteries », gestes, « farces » et agressions à caractère sexuel.

L'ampleur de la situation, telle qu'exposée dans le rapport d'enquête, est scandaleuse et le SPO se doit de mettre en application dès maintenant, les recommandations faites par les CALACS d'Ottawa lors des révisions des dossiers de plaintes pour agression sexuelle non retenues par le SPO. Ces recommandations visent à améliorer l'offre de services aux victimes d'agression sexuelle, incluant les employés du SPO, et renverser la culture du viol pour une culture saine et sécuritaire pour tous. Il est clair pour nous que les attitudes de plusieurs policiers et membres du personnel du SPO doivent être dénoncés et recadrés.

« Si le SPO avait donné suite aux recommandations faites depuis 2018, les résultats de l'enquête auraient été différents. » croit Josée Guindon, gestionnaire au CALACS. Combien de victimes d'agression sexuelle faudra-t-il encore pour que le SPO arrête de faire des plans d'action sans résultats ? Quel message le SPO donne aux victimes de la communauté qui veulent dénoncer les agressions à caractère sexuel ? Depuis des années, le CALACS essaie de travailler étroitement avec le SPO pour encourager les victimes d'agression sexuelle à dénoncer. Au Canada, moins de 6% des agressions sexuelles sont rapportées à la police. Quand on pense qu'un policier qui a contribué à cette culture du viol à l'interne pourrait être également celui qui prends la plainte d'une survivante d'agression sexuelle, il y a lieu de s'inquiéter et de s'indigner.

Le SPO a pour mandat d'assurer la protection et la sécurité à toute la communauté d'Ottawa et à ce niveau, il a failli à la tâche. Comment le SPO va réconcilier le partenariat avec les CALACS d'Ottawa et rétablir la confiance avec la communauté d'Ottawa ?

**POUR PLUS D'INFORMATION ET DEMANDE D'ENTREVUE :**

Josée Guindon, Gestionnaire  
mj@calacs.ca | 613.897.0966

Si vous avez besoin d'aide : 613-789-8096 poste 25, Fem'aide 1-877-336-2433

[www.calacs.ca](http://www.calacs.ca)